



**Qui mieux qu'un créateur de  
droits pour vous défendre.**

L'Union des Cadres et Ingénieurs – FO

## **Communiqué de presse**

### **Cadres en fin de droits et jeunes diplômés sans emploi : L'urgence de la situation appelle des mesures immédiates**

Le chômage est en hausse et atteint la barre fatidique des 10%. Aux côtés des autres salariés, les cadres et les jeunes diplômés ne sont pas épargnés.

Le nombre d'offres d'emploi confiées à l'Association Pour l'Emploi des Cadres en janvier 2009 a reculé de 25 % par rapport à janvier 2008. Une baisse qui se poursuit en 2010 avec une chute de l'ordre de 4 à 10% par rapport à l'an dernier. Plus inquiétante est l'émergence d'un chômage de longue durée notamment pour les cadres de plus de 50 ans.

Quant aux 120 000 jeunes diplômés (Bac + 4 minimum), ils paient le plus lourd tribut à la crise avec seulement 21 000 offres confiées à l'APEC, soit un niveau de recrutement en très forte baisse, identique à celui de 1993 où l'on comptait 68 000 jeunes diplômés disposés à occuper un emploi.

L'urgence de la situation oblige à réagir au plus vite.

A l'heure où la crise appelle des réponses concrètes et immédiates et que le sort des chômeurs en fin de droits est en débat, FO-Cadres propose que l'APEC utilise une part importante de ses ressources financières pour répondre également à la situation des cadres en fin de droits et des jeunes diplômés les plus fragilisés. Un plan de financement ambitieux pour des dispositifs d'accompagnement de retour à l'emploi pourrait être envisagé en partenariat avec les pouvoirs publics.

L'efficacité et l'expérience de l'APEC, organisme paritaire, est un atout majeur qu'il serait dommageable d'ignorer en ces temps difficiles.

Paris, le 05 mars 2010

Contact : Eric PERES - Secrétaire général - 06 66 52 06 06